

## Recherche

Moins visibles que les campagnes d'information dans les médias nationaux, les études, l'évaluation et la recherche n'en constituent pas moins des composantes essentielles des missions de l'Inpes. La publication récurrente des résultats de l'enquête Baromètre santé et de ses diverses déclinaisons (population générale, jeunes, médecins, nutrition...) est la production la plus "visible" de l'Institut mais pas la seule. Seul ou associé à d'autres partenaires, l'Inpes réalise ou finance de nombreux travaux de recherche. Chaque année, une trentaine d'études sont ainsi menées à bien. Afin de mettre leurs résultats à la disposition de tous les acteurs intéressés, l'Inpes a décidé de lancer une nouvelle publication à vocation scientifique. Baptisée *Évolutions* et publiée six à huit fois par an, elle résume, en quatre ou six pages, les conclusions d'une étude menée ou financée par l'Institut, présentées pour la plupart selon le plan IMRED (introduction, méthode, résultats, discussion). Chaque numéro d'*Évolutions* est téléchargeable sur le site de l'Inpes et peut être commandé en version papier. Les deux premiers numéros parus sont ainsi consacrés à deux sujets susceptibles d'intéresser un grand nombre d'acteurs de la prévention : le risque alcool et santé au travail (repérage précoce et intervention brève auprès des consommateurs à risque et à problème par la médecine du travail) et les connaissances, les attitudes et les comportements des Français face à la canicule durant l'été 2005.

**Philippe Lamoureux**  
Directeur général

## ÉVÉNEMENT Fil Santé Jeunes : ce que les adolescents nous disent

Écouter, informer et orienter les jeunes dans les domaines sanitaire et social sont les missions du dispositif **Fil Santé Jeunes**<sup>1</sup>, confié à l'École des parents et des éducateurs d'Île-de-France. Une étude récente réalisée par cet organisme apporte un éclairage précieux sur les difficultés rencontrées par les adolescents en matière de santé.



Fil Santé Jeunes dispose de données importantes collectées via son site Internet. Ce matériau est d'autant plus intéressant qu'il s'appuie sur l'anonymat et un discours spontané des jeunes. Cette "parole vive" permet d'appréhender plusieurs facettes du discours adolescent, l'internaute s'adressant à ses pairs ou à des professionnels.

À l'initiative de Fil Santé Jeunes, et en partenariat avec la fondation Wyeth, deux organismes, Thalès et le cabinet Think-Out ont analysé, sur un an, 12 000 courriels et 60 000 échanges au sein des forums.

### Le mal de vivre

Il en ressort que les messages sont dominés par deux thématiques. Une première série d'interrogations concerne l'amour, la découverte de la sexualité et les transformations du corps ; une deuxième catégorie porte sur le mal-être.

Les sentiments négatifs "subis" sont majoritaires : dégoût de soi, déprime, enfermement, perte d'estime de soi, peur, stress, tristesse et souffrance. La question du suicide est évoquée dans 5,9 % des courriels et 9,4 % des forums. Les sentiments "agis" comme la colère ou la haine, beaucoup plus rares, sont généralement retournés contre soi. Peu présents, bonheur et hymne à la vie apparaissent dans les paroles de réconfort ou d'encouragement entre jeunes.

### Des clefs pour comprendre

L'étude révèle plusieurs dimensions du discours adolescent. Elle souligne d'abord la préoccupation d'être normal. Cette référence à la normalité est le signe de l'inexpérience (période de puberté, apparition des caractères sexuels), le symptôme d'un complexe (besoin de se comparer, image de soi) ou encore l'expression d'une gêne, d'une culpabilité (exprimée par rapport à la masturbation, la sexualité). Parallèlement à cette quête d'appartenance au groupe, l'enquête dévoile aussi des formes de rejet de la "normalité" au profit de l'affirmation, par le jeune, de sa singularité. Plus globalement, l'absence d'expérience produit chez les jeunes "un défaut de sens". Faute d'avoir intériorisé un certain savoir, tout suscite interrogations et inquiétudes. Le discours s'en trouve marqué par un sentiment d'urgence.

### De la question à la demande d'aide

Plusieurs types de prise de parole des jeunes ont été mis en évidence. Premier cas de figure : la demande d'information liée à une question générale (amour, puberté...). La force de la réponse repose sur le partage de l'expérience et les explications données. Deuxième catégorie de discours, l'évocation d'un problème spécifique personnel et plus ou moins factuel. Cette fois, la valeur de la réponse se mesure à la qualité de la "solution" proposée. Enfin, quand le jeune parle de son mal-être profond, de façon déguisée, indirecte ou explicite, la qualité de la réponse réside dans la prise en compte de cet appel désespéré. Quels que soient le message et l'attitude du jeune (recherche ou rejet de la norme), une réponse immédiate et individualisée est attendue. À partir d'une question "bien entendue", une information suffisamment personnalisée pourra être intégrée par l'adolescent. De ce point de vue, l'étude démontre une bonne adéquation du dispositif Fil Santé Jeunes aux attentes.

1. La ligne téléphonique Fil Santé Jeunes a été créée en 1995 à l'initiative du ministère de la Santé et des Affaires Sociales. En 2005, 342 005 appels ont été traités. Le site Internet existe depuis 2001 et l'Inpes finance le dispositif depuis 2003.



→ **Les adolescents s'expriment très librement sur le site Fil Santé Jeunes. Quel regard portez-vous sur leurs propos ?**

Ce qui me frappe, après l'analyse d'un discours qui peut paraître très cru, les provocations et l'insouciance, c'est une certaine gravité, la recherche de sens, les demandes d'aide, de réconfort et d'affection. On ne lit pas sur le site ce que l'on entend au téléphone. Il n'y a pas contradiction, mais l'empreinte du mal-être est plus forte sur Internet. Sur un forum, les jeunes se parlent entre eux mais aussi beaucoup à eux-mêmes. Ils s'y livrent facilement, un peu comme dans un journal intime. Avec Internet, l'adolescent peut lancer une bouteille à la mer sans être directement confronté à l'autre, contrairement à une consultation ou une conversation téléphonique.

→ **En quoi la demande d'information des jeunes est-elle spécifique ?**

Quand un internaute pose une question précise sur le site, plusieurs jeunes lui apportent généralement des éléments de réponse. Cela n'empêche pas un nouvel adolescent de poser exactement la même question, tout en ayant connaissance de ces réponses ! Les jeunes ont besoin de dire "Je" pour mieux s'approprier l'information.

→ **Quels sont les points forts de Fil Santé Jeunes ?**

Tout d'abord, ce que le jeune apprend, par exemple en anatomie, d'une manière théorique et souvent en groupe, demeure en toile de fond. Nous effectuons donc un rappel adapté à la situation qu'il vit, qu'il va vivre ou qu'il vient de vivre. Nous nous adressons à lui au moment où il est demandeur et apte à comprendre ce qu'on lui dit. Intérioriser l'information est en effet compliqué pour un adolescent qui doit s'approprier bien d'autres choses, à commencer par son propre corps. Réinvestir le "Je" et affirmer sa singularité ne signifie pas vouloir être différent. La quête de la normalité est caractéristique de cette période de la vie. Tout comme le désir de tout vouloir tout de suite, y compris des réponses aux questions !

→ **Quelles sont vos priorités ?**

Faire savoir que Fil Santé Jeunes existe ! Seuls 18 % des adolescents scolarisés connaissent ce service. Il nous reste donc du chemin à parcourir. Affiner l'analyse du discours des jeunes pour déterminer comment, en fonction de leur sexe et de leur âge, ils hiérarchisent les questions de santé autour de thématiques éventuellement spécifiques pour les filles, les garçons ou certaines classes d'âge est aussi un défi passionnant, à relever dans une prochaine étude.

1. Responsable du dispositif Fil Santé Jeunes [www.filsantejeunes.com](http://www.filsantejeunes.com)  
Tél. : 0 800 235 236

## THÉMA Hépatite B : sensibiliser les personnes à risque

L'HÉPATITE B EST UNE MALADIE DU FOIE DUE À UN VIRUS. EN FRANCE, LA PROTECTION DES PERSONNES LES PLUS EXPOSÉES À UN RISQUE D'INFECTION CONSTITUE UNE PRIORITÉ DE SANTÉ PUBLIQUE. UN NUMÉRO DE LA COLLECTION *REPÈRES POUR VOTRE PRATIQUE*, DESTINÉE AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ, PRÉSENTE LES INFORMATIONS RÉCENTES SUR LA MALADIE, LA VACCINATION ET LES MESURES DE PRÉVENTION.

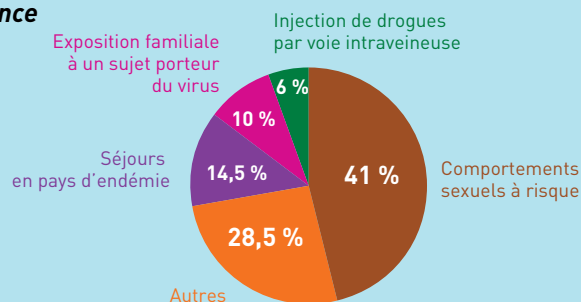
Selon deux études de l'Institut de veille sanitaire<sup>1</sup> (InVS) et de l'Inserm<sup>2</sup>, La France compte 280 000 porteurs chroniques du virus de l'hépatite B (VHB) et le nombre de décès imputables à une pathologie liée au VHB est estimé à 1 300 par an. L'hépatite B aiguë est asymptomatique (sans symptôme clinique) dans la majorité des cas et guérit dans 90 à 95 % des cas. Toutefois, dans près d'un cas sur mille, l'hépatite B est particulièrement grave (hépatite fulminante) et le plus souvent mortelle en l'absence de transplantation d'un foie. Cette maladie peut aussi évoluer vers une forme chronique. Deux situations sont alors possibles. Soit le portage chronique de l'antigène HBs reste inactif, soit sa présence peut entraîner des complications graves comme la cirrhose ou le cancer du foie.

**UNE STRATÉGIE POUR LA PRÉVENTION**

La prévention de l'hépatite B repose sur une double démarche associant la vaccination et la réduction des risques de transmission. Le dépistage systématique lors des dons du sang permet d'éviter

la transmission du virus lors des transfusions par des produits sanguins infectés ; le dépistage des femmes enceintes porteuses chroniques de l'hépatite B permet de vacciner leurs nouveau-nés et éviter ainsi leur contamination. En 1992, l'OMS a mis en place une politique mondiale de lutte contre le virus. En France, la vaccination du nourrisson a été introduite dans le calendrier vaccinal en 1995. Actuellement, la vaccination est recommandée chez les enfants avant 13 ans, en privilégiant la vaccination du nourrisson, et les personnes à risque. Les professions exerçant dans des établissements de soins et exposées au sang et aux liquides biologiques sont soumises à une obligation de vaccination. Près de 24 millions de personnes sont actuellement vaccinées. La forme aiguë de la maladie a réintégré – en 2003 – la liste des maladies à déclaration obligatoire (MDO). Compte tenu du mode de transmission du VHB (cf. graphique), le Conseil supérieur d'hygiène publique de France (CSHPF) publie, dans le calendrier vaccinal, la liste des catégories de personnes et de professions les plus exposées

**Les principaux facteurs de transmission de l'hépatite B en France**



Source : BEH N° 31 / 2005. Déclaration obligatoire des hépatites B aiguës : résultats de la première année de surveillance (mars 2003 - mars 2004).

pour qui la vaccination est recommandée.

**LE RÔLE DES MÉDECINS**

La vaccination étant recommandée pour ces populations (enfants avant 13 ans, personnes à risque) – avec un rapport bénéfices / risques jugé très favorable – il revient aux médecins de discuter de l'opportunité de la vaccination avec la personne appartenant à un groupe à risque et de la protection qu'elle procure par rapport aux conséquences de la maladie. Le dialogue ainsi instauré permet au patient de bénéficier d'une information claire, d'exprimer son point de vue et de disposer des éléments nécessaires à sa décision. Avant la vaccination des personnes à risque élevé d'infection, un dépistage sanguin de l'hépatite B sera pratiqué. Il permettra de diagnostiquer les hépatites B chroniques et de proposer un

traitement adapté pour prévenir les complications ainsi que la vaccination de l'entourage. ■

1. Estimation des taux de prévalence des anticorps anti-VHC et des marqueurs de l'hépatite B chez les assurés sociaux du régime général de France métropolitaine, 2003-2004. Analyse descriptive, InVS, janv. 2005.

2. Evidence for high rates of HCV and HBV related mortality in France : a large scale national survey. J. Hepatol. 2006 ; n° 2 - vol. 44

**Pour en savoir plus**

- [Le dépliant de la collection Repères pour votre pratique édité par l'Inpes consacré à la prévention de l'hépatite B auprès des personnes les plus exposées](#)
- [Le guide des vaccinations. Édition 2006. Saint-Denis : Inpes, coll. Dossiers / Varia](#)
- [L'espace thématique hépatites sur le site de l'Inpes](#)

# FOCUS Infections respiratoires : la prévention expliquée aux enfants

L'INPES MET EN PLACE, AVEC LES MINISTÈRES DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION NATIONALE, UN DISPOSITIF D'INFORMATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES. CETTE CAMPAGNE VISE À PROMOUVOIR DES GESTES SIMPLES DE PRÉVENTION ET FACILITER LEUR APPROPRIATION PAR LES ÉLÈVES, DES PLUS JEUNES AUX PLUS ÂGÉS.

Cette action de prévention s'inscrit dans le cadre de la [campagne d'information et de formation sur la grippe aviaire](#) lancée au mois d'avril dernier par le ministère de la Santé. Baptisée "Adoptons les gestes qui nous protègent", elle comprend deux volets. Le premier a pour vocation de limiter, grâce à l'adoption de règles d'hygiène simples, les risques d'infection liés aux différents virus respiratoires (grippe, bronchiolite, bronchite...). Le second, qui sera mis en œuvre uniquement en cas d'épizootie aviaire, vise à limiter, par la diffusion de consignes spécifiques, les

risques de contamination. Un code couleur associé à chaque volet de la campagne (vert pour le premier, orange pour le second) permet de mieux visualiser le niveau de risque. Après la sensibilisation du grand public et des professionnels de santé initiée au mois de mai, c'est donc au tour des plus jeunes de bénéficier d'une information ciblée. À compter de la rentrée scolaire, l'Inpes décline le premier volet de la campagne auprès des élèves. Les écoles maternelles et primaires, les collèges, lycées, universités mais également les centres de protection mater-

nelle et infantile (PMI) recevront différents supports d'information adaptés aux classes d'âge concernées. Ainsi, [trois affichettes](#) incitent les enfants à adopter des gestes d'hygiène essentiels à la prévention des virus respiratoires (se laver les mains, jeter son mouchoir à la poubelle et mettre sa main devant la bouche en éternuant ou en toussant). Pour les plus âgés, ces mêmes gestes sont présentés, *via* des pictogrammes, sur une même affichette. Deux autocollants "As-tu pensé à te laver les mains ?" et "As-tu pensé à jeter ton mouchoir ?" à apposer sur les portes des classes et à proximité des toilettes complètent le dispositif pour les écoles. Les responsables d'établissements scolaires et universitaires recevront également des affichettes orange – correspondant au second volet de la campagne – à diffuser uniquement en cas de



décès d'oiseaux dus au virus A(H5N1) de la grippe aviaire. Elles précisent notamment les comportements à adopter à l'égard des oiseaux : ne pas les toucher ni les attirer par de la nourriture et prévenir la mairie en cas de découverte d'oiseaux morts. ■

## DÉCRYPTAGE Des livrets de santé bilingues pour les migrants

AIDER LES MIGRANTS OU LES ÉTRANGERS EN SITUATION PRÉCAIRE À MIEUX COMPRENDRE LE SYSTÈME DE SANTÉ, FACILITER LEUR PRISE EN CHARGE MÉDICALE, PSYCHOLOGIQUE ET SOCIALE... TELS SONT LES OBJECTIFS DU LIVRET DE SANTÉ BILINGUE ÉDITÉ PAR L'INPES – AVEC LE SOUTIEN DE PLUSIEURS PARTENAIRES – ET DIFFUSÉ EN 22 LANGUES AUPRÈS DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR MÉDICAL ET MÉDICO-SOCIAL.

Ce document répond à une double préoccupation. Il regroupe des informations simples et pratiques à l'attention des migrants, étrangers ou exilés en situation précaire, souvent confrontés à des difficultés d'accès aux soins. Il constitue également un support pratique et utile aux professionnels chargés de les aider.

Pour atteindre ces objectifs, l'Inpes a travaillé en partenariat avec le Comede (Comité médical pour les exilés), des associations spécialisées dans l'aide aux migrants – la Cimade, Médecins du Monde, le Secours catholique – ainsi que des institutions et des administrations publiques comme la Direction générale de la santé (DGS), la Direction de la population et des migrations (DPM), la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (Cnamts) et l'Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (Anaem).

Le fruit de cette collaboration est un petit livret de 96 pages, au format poche, bilingue

français / langue étrangère, soit 23 éditions au total (voir ci-contre). Le document comprend quatre chapitres : l'accès aux soins (les hôpitaux, la sécurité sociale, l'aide médicale de l'État, la CMU...), la prévention (bilan de santé, dépistage, vaccination, maladies, santé des enfants, contraception...), le soutien juridique et social (droit d'asile, séjour en cas de maladie grave, protection sociale...). Le dernier chapitre est dédié aux informations pratiques : plan de métro de Paris, Marseille et Lyon, contacts, liste de structures d'accueil...

Les livrets sont imprimables en ligne (format PDF) et seront disponibles en version papier à partir du mois d'octobre. Ils complètent l'information délivrée à l'intention des professionnels dans le [guide de prise en charge médico-psycho-sociale dit Guide Comede](#).

### Pour en savoir plus

- [Le livret de santé français / anglais](#)
- [Le site du Comede](#)

➔ **Un livret conçu à partir de l'expertise des professionnels.** Depuis 26 ans, le Comité médical pour les exilés (Comede) a accueilli et pris en charge 83 000 personnes, de 130 nationalités, lors de ses consultations de santé. L'expérience accumulée par les différentes équipes médicales du Comité a, dans un premier temps, servi à l'élaboration d'un document à usage interne. Grâce à l'apport d'autres associations spécialisées et de nombreuses institutions publiques, ce premier document a été enrichi pour aboutir à l'édition du livret de santé bilingue.

➔ **Un livret pour instaurer un lien avec les étrangers en situation précaire.** Support d'information, le livret est également conçu comme un outil de communication entre la personne migrante et les professionnels de santé ou du secteur social. Grâce à une rubrique dédiée, ces derniers peuvent inscrire les rendez-vous et connaître les autres professionnels qui sont déjà intervenus dans le parcours de soins de la personne, facilitant ainsi une prise en charge en réseau.

➔ **Un livret décliné en 22 langues.** Le livret de santé fait l'objet d'une édition bilingue dans chacune des langues les plus fréquemment pratiquées par les personnes migrantes : albanais, anglais, arabe dialectal marocain, arménien, bengali, bulgare, chinois mandarin simplifié, créole haïtien, espagnol, géorgien, kurde, hindi, ourdou, portugais, peul (pular), roumain, russe, serbe, soninké, tamoul, turc et wolof.

# EN BREF

## ▶ Alzheimer : savoir en parler

L'association France Alzheimer (FA) publie, avec le soutien du ministère de la Santé et des Solidarités et la collaboration de l'Inpes, un guide sur la maladie d'Alzheimer. Intitulé *Et si nous en parlions... Ou comment vivre en ayant la maladie d'Alzheimer ?*, le document propose des informations, des conseils et des aides utiles aux personnes confrontées aux premiers symptômes de la maladie. Les quatre chapitres du guide répondent ainsi à des interrogations simples : qu'est-ce qui m'arrive ? Pourquoi est-ce que je me sens ainsi ? De quoi puis-je parler avec mon médecin ? Comment organiser le présent et préparer l'avenir ? Le guide est disponible auprès des associations régionales de FA.

• [Le site de l'association France Alzheimer](#)

## ▶ L'éducation nutritionnelle des élèves

En partenariat avec la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), l'Inpes renouvelle cette année la diffusion de la brochure *J'aime manger, j'aime bouger*, le guide nutritionnel des ados auprès des élèves de 5<sup>e</sup>. Cette opération d'intervention en éducation nutritionnelle au collège – lancée dès la rentrée scolaire – s'inscrit dans le cadre du [programme national nutrition santé](#) (PNNS).

• [La brochure J'aime manger, j'aime bouger](#)

• [Le site Manger / Bouger](#)

## ▶ La formation universitaire en éducation du patient

L'Inpes co-organise avec le Centre régional de ressources et de formation à l'éducation du patient (Cerfep), dépendant de la Caisse régionale d'assurance maladie Nord-Picardie, le 2<sup>e</sup> séminaire national sur la formation universitaire en éducation du patient. Cette manifestation se déroulera à Lille les 12 et 13 octobre prochains et réunira près de 80 spécialistes et responsables de formation. Dans le cadre de ce partenariat, l'Inpes assurera notamment la réalisation et la diffusion des actes du séminaire qui devraient servir de base aux futures orientations des formations dans le domaine de l'éducation du patient.

• [Le site du Cerfep](#)

## ▶ Prévention et économie de la santé

Dans son bulletin du mois de juillet, l'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (Irdes) publie une analyse sur les dépenses de prévention et les dépenses de soins par pathologie en France. Réalisée à partir des comptes nationaux de la santé 2002, cette étude montre que les crédits consacrés à la prévention s'élèvent à 10,5 milliards d'euros, soit 6,4 % de la dépense courante de santé. Sur ce total, la moitié est destinée à éviter la survenue d'une maladie ou d'un état indésirable, le quart au dépistage et un autre quart à la prise en charge des facteurs de risque ou des formes précoces des maladies.

• [Irdes – Questions d'économie de la santé, n° 111, juillet 2006](#)

## ▶ Le Prix du livre de la revue Prescrire

Dans le cadre de l'édition 2006 du prix du livre médical et pharmaceutique, la revue *Prescrire* a retenu le guide *Drogues et Dépendance* édité par l'Inpes parmi les livres en compétition.

• [La présentation du Prix Prescrire](#)

• [Le guide Drogues et Dépendance](#)

# PUBLICATIONS INPES

## NOUVEAUTÉ

### Santé et territoires

Le magazine bimestriel *La Santé de l'homme*, publié par l'Inpes, propose dans son n° 383 un dossier de 25 pages intitulé "La promotion de la santé à l'épreuve des



territoires". Après une définition de la notion de territoire et de territorialisation, le dossier consacre plusieurs articles à la déclinaison des politiques de santé publique à l'échelle régionale. Enfin, une dernière partie présente des exemples d'actions menés par des professionnels de la prévention et de la promotion de la santé dans différentes structures territoriales.

## ÉVALUATION

### J'aime manger, j'aime bouger

Dans le cadre du Programme national nutrition-santé, l'Inpes et la Direction générale de l'enseignement scolaire ont confié à l'institut BVA l'étude sur l'efficacité du dispositif de diffusion et la perception du guide *J'aime manger, j'aime bouger* destiné aux adolescents. L'enquête a été réalisée au cours des mois de mai et juin 2006 auprès de 400 responsables d'établissements et de 350 enseignants en sciences de la vie et de la terre (SVT). Elle révèle un taux élevé de diffusion du guide (66 %) au sein des établissements et une appréciation très favorable sur la qualité de cette diffusion. Autre preuve de cet intérêt pour le support : 95 % des personnes interrogées ont lu le guide, dont plus de la moitié en totalité (56 %). Si le principe de diffusion du guide est apprécié, la forme l'est tout autant : que ce soit sur le format (98 %), le principe des portraits (91 %) ou les illustrations (90 %), les scores d'agrément atteignent au minimum les 90 %.

## NOS COLLABORATEURS COMMUNIQUENT

### Communications orales

Foucaud J. "L'observance dans le processus d'éducation thérapeutique. Approche conceptuelle". Colloque "Éducation thérapeutique et observance" organisé par le Centre de formation permanente des personnels de santé. Bordeaux, 6 avril 2006.

Foucaud J., Koleck M., Quintard B. "A therapeutic patient education programme : what benefits for the patients?". The 20th European Health Psychology Conference. Varsovie, 30 août-2 septembre 2006.

Sitbon A. "Intégration des sciences sociales dans une politique publique, le cas des campagnes de prévention du sida". 2<sup>e</sup> congrès de l'Association française de sociologie, "Dire le monde social. Les sociologues face aux discours politiques, économiques et médiatiques", Bordeaux, 5-8 septembre 2006.

# AGENDA / SEPTEMBRE-OCTOBRE

## → DU 2 AU 6 SEPTEMBRE

**Conférence internationale d'épidémiologie et d'exposition environnementale** "Science, diversité des populations, veille et précaution", organisée par l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset), à Paris.

## → LES 8 ET 9 SEPTEMBRE

**Séminaire "Cités et santé"** organisé par le centre hospitalier de Mulhouse. Programme et inscription.

## → DU 11 AU 13 SEPTEMBRE

**41<sup>e</sup> congrès de la Société d'ergonomie de langue française**

(SELF) organisé à Caen sur le thème "Ergonomie et santé au travail : transformations du travail et perspectives pluridisciplinaires".

## → LE 15 SEPTEMBRE

**1<sup>er</sup> colloque national "Éthique et pandémie grippale"** organisé à Paris par le ministère de la Santé et des Solidarités.

## → DU 17 AU 21 SEPTEMBRE

**13<sup>e</sup> congrès mondial sur l'alimentation** organisé, à Nantes, par l'Organisation internationale en science et technologie alimentation et l'Inra.

## → LE 21 SEPTEMBRE

**"La dénutrition, un enjeu majeur de l'hôpital à la ville"** : journée organisée à Magny-en-Vexin par le Centre hospitalier du Vexin. Renseignements : [ajchv@ch-vexin.fr](mailto:ajchv@ch-vexin.fr)

## → LE 3 OCTOBRE

Colloque "L'adolescent et son corps" organisé à Paris par **Fil Santé Jeunes**. Inscriptions avant le 20 septembre à [L'Ecole des Parents et des Educateurs Ile-de-France](mailto:L'Ecole des Parents et des Educateurs Ile-de-France).

**inpes**  
[www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

## équilibres

### Édition : Inpes

42, boulevard de la Libération  
93203 Saint-Denis Cedex (France)  
Tél. 01 49 33 22 22  
[www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)

### Directeur de la publication

Philippe Lamoureux

### Comité de rédaction

Yves Géry, Claire Méheut,  
Anne-Sophie Mélard

### Mise en ligne : Philippe Cornet

### Ont participé à ce numéro

Élodie Stanojevich, Cécilia Jagou,  
Alice de Maximy, Christine Jestin,  
Nicole Civate, Emmanuelle Le Lay,  
Michel Dépinoy

### Conception-rédaction, iconographie

PCA : 01 42 84 18 17

### Chef de projet : Isabelle Servais-Hélie

Directeur artistique : Vincent Treppoz

### Photo : Digital Vision

Dépôt légal : septembre 2006

Nous écrire : [equilibres@inpes.sante.fr](mailto:equilibres@inpes.sante.fr)